

## « Paris se met en scène », l'administration parisienne à l'Exposition franco-britannique de 1908

Florence Bourillon  
Université de Paris-Est



Synergies Royaume-Uni et Irlande n° 2 - 2009  
pp. 35-45

**Résumé :** *Tous les services de la Ville de Paris présentent à l'exposition londonienne, les missions dont ils sont chargés : documents de travail, gravures, lithographies, photographies, objets produits etc. Paris se présente ainsi en modèle aux autres métropoles européennes dans les domaines de l'assainissement et de l'approvisionnement en eau, de la gestion fiscale, des parcs et jardins, de la scolarisation etc. Cette volonté d'exhaustivité et d'unanimité correspond à l'émergence d'un Paris municipal assez éloigné des positions nationales. La défense de son histoire et de son patrimoine constitue l'un des enjeux qui s'affirme avec la Commission municipale du Vieux Paris et le renouveau de la Bibliothèque historique. Le tout est « mis en scène » dans les salons du « Palais parisien ».*

**Mots-clés :** *Patrimoine, Métropole, Administration, Exposition, Elections*

**Summary:** *All the public services of the City of Paris presented their accomplishments at the Exhibition of London: work documents, engravings, lithographs, pictures, handicrafts. Thus Paris presented itself as a model to other major European cities in the fields of water supply and decontamination, taxation system, parks and gardens, schooling etc. This desire to be exhaustive and of one voice coincided with the emergence of a 'Paris-municipal', which was quite different to the national situation. The defence of Parisian history and heritage was one of the aims fulfilled by the Commission municipale du Vieux Paris and the revival of the Bibliothèque historique. All of this was exhibited in the Palais Parisien.*

**Keywords:** *Heritage, Major City, Public services, Exhibition, Elections*

Le « Palais particulier » élevé par la Ville de Paris à l'exposition franco-britannique de 1908 grâce aux fonds de 300 000F votés par le Conseil municipal, recueille en fait l'exposition « de la Ville de Paris et du département de la Seine ». (Guyot et Sandoz, 1914 : 121) Cette précision confirme, s'il en est besoin, l'étroite imbrication qui existe entre la ville et le département de la Seine, à la tête duquel se trouve le préfet, représentant du gouvernement, mais logé depuis 1890 dans l'Hôtel de Ville reconstruit (Casselle 1982 ; 1998 ; 2003). Reconstituée par l'arrêté du 14 juin 1871, l'administration de la Préfecture de la Seine est

en effet placée sous l'autorité d'un préfet dont les attributions recouvrent celles d'un représentant de l'État à la fois administrateur du département et maire de Paris (Delmas, 1982 : 103-4), partageant avec le préfet de police les pouvoirs de police municipale<sup>1</sup>. L'option prise par le « service d'organisation et d'installation » du Palais parisien et retenue par le Comité français d'exposition à l'étranger, revient à présenter les différents services de l'administration parisienne, relevant par conséquent des deux préfetures (Guyot et Sandoz, 1914 : 55). La question se pose alors des motifs de ce choix et au niveau inférieur des options prises par les différents responsables. Autrement dit, sur quels critères et comment l'administration parisienne se met-elle en scène dans les conditions de vis-à-vis qui sont celles de l'exposition, alors que l'on sait que la Ville de Londres a, elle-même, renoncé à ce type d'opérations ?

### L'administration en exposition

Si l'on suit le bilan présenté par le rapporteur de l'exposition, outre l'honneur fait aux différents services qui y figurent, il s'agit bien de « fournir plus d'un exemple utile aux municipalités étrangères » (Guyot et Sandoz, 1914 : 125). Cette phrase, au ton assez convenu, confirme une pratique courante de circulation et de diffusion d'informations entre les grandes villes européennes<sup>2</sup>. L'exposition parisienne participe ainsi de ces échanges au moment même où se développe une science administrative de gestion urbaine qui donnera lieu à des rencontres internationales, avant d'inciter à la création de cycles de formations spécifiques (Baudouï, 1988 ; Busquet et al., 2005), et plus largement à la naissance d'une science qui se présente comme nouvelle : l'art de faire les villes, l'urbanisme<sup>3</sup> (Calabi, 1998 : 35). De même, elle révèle les mutations récentes de l'administration. Le début du siècle correspond en effet à un renouvellement générationnel du personnel de la préfeture beaucoup plus stable depuis un tiers de siècle que n'avaient pu l'être les préfets ! (Casselle, 2003 : 55) Elle confirme enfin les évolutions politiques récentes de la capitale (Combeau, 1998 : 225- 267). Aux élections de 1900, la majorité sortante radicale et socialiste affronte une opposition très diverse formée des ligues nationalistes, de mouvements monarchistes et de représentants d'une droite républicaine progressiste (Combeau, 1998 : 233). La victoire de la droite était inattendue - elle compte d'ailleurs plus en sièges qu'en suffrages - et a souvent été présentée comme un coup de tonnerre : Paris, la ville des révolutions, passée à droite et en opposition au gouvernement ! Aux élections de 1904, puis à celles de 1908, la gauche redevient majoritaire<sup>4</sup> (Combeau, 1998 : 258), profitant d'une forte mobilisation des électeurs. Yvan Combeau, analysant les résultats des scrutins, souligne cependant une évolution importante derrière les « retrouvailles » de Paris avec la gauche : celle d'une partie des radicaux vers un apolitisme municipal, fondé sur la conviction, rappelée par le nouveau président du Conseil municipal Desplats, élu radical du quartier du Jardin des Plantes, qu'« administrer devrait être notre principale, je dirais presque, notre unique préoccupation » (Combeau, 1998 : 259). Ce mouvement est achevé en 1909 par l'arrivée à la présidence du Conseil municipal, entre deux élections, d'un représentant de la droite républicaine et conservatrice, surtout préoccupé du sort de la capitale. Ainsi ces scrutins expriment-ils l'intérêt attaché à l'expression électorale d'un Paris-municipal pour lequel les affrontements

droite-gauche sont souvent décalés par rapport aux questions nationales. L'essentiel des débats relève alors du sort de la capitale : « quel Paris, quel passé, quelle[s] fonction[s] ? » (Combeau, 1998 : 227).

Les enjeux de l'exposition sont à replacer dans ce tryptique qui rassemble à la fois les projets et les représentations que la Ville veut donner d'elle-même.

### Quels objets pour quelle exposition ?

Dans son ouvrage consacré à l'Exposition de 1908, Donald R. Knight rapporte que le bâtiment était « *one of the most striking as well as one of the most beautiful structures of the whole Exhibition* » (Knight, 2008 : 28). L'entrée reprenait celle du tout nouvel Hôtel de Ville ; sur les côtés était reproduite une partie de l'hôtel Carnavalet. À l'intérieur se trouvaient des copies des statues de la Ville, des reproductions des peintures des salons de l'Hôtel de Ville etc. : « *a collective display of work produced by engravers, goldsmiths, decorators, iron-workers, potters, modellers and others art-craftsmen of France* »<sup>5</sup> (Knight, 2008 : 28). Le bâtiment parisien allie à la simplicité des formes architecturales les éléments décoratifs de placage, délaissant dans un certain sens l'ambition d'une architecture décorative pour la vocation plus fonctionnelle de succession de halls d'expositions et de salons<sup>6</sup>. Mais c'est l'ensemble du Pavillon parisien, du *French Machinery Hall* et des jardins, plantés sous la direction du jardinier en chef M. Vacherot et rassemblant « tous les végétaux de la Ville de Paris » qui frappe les visiteurs (Guyot et Sandoz, 1914 : 123 ; Knight, 2008 : 29).

Autre sujet d'intérêt : les objets de l'exposition. Donald R. Knight en donne un inventaire :

« *Historical archives, statistics of mortality, diagrams illustrating the work of the municipal sanitary Authorities and bacteriologists, plans of public buildings and pictures of the parks, photographs of engineering operations connected with the making of new streets and large scale maps of Paris together with charts, statistics, models and sketches showing the methods employed in supplying the public utilities, such as gas, electricity and water, in dealing with crime and regulating traffic* » (Knight, 2008 : 28).

Autant « d'objets » rassemblés et présentés comme issus de l'activité administrative de la Ville de Paris, à la fois produits d'usage et expressions d'une méthode et d'un fonctionnement que les responsables des services considèrent comme exemplaire. Ainsi, et assez différemment du reste de l'exposition, le Pavillon parisien fait dans le démonstratif et l'administrativement didactique (Hamon, 1989 : 17 ; Davallon, 2003 : 230-266). Cette ostentation d'un savoir associée à une démarche désignative et explicative est dans la logique des grandes expositions que l'on connaît tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup>. La singularité de ce qui nous intéresse ici relève plutôt du décalage par rapport aux attractions des autres stands, flip flap ou compétitions sportives en tête.

Le défi pour le pavillon parisien en est d'autant plus considérable. Il repose sur l'exhaustivité - présenter tous les services des deux préfectures - mais aussi sur l'exemplarité de l'organisation administrative. À l'inverse d'un catalogue qui présenterait un cheminement ou un guide de parcours, celui du Palais de

la Ville de Paris (Paris, 1908) se présente comme un véritable organigramme de l'administration parisienne avec direction, sous-direction et service. Celle-ci issue de la réorganisation des débuts de l'Empire<sup>8</sup>, a connu plusieurs aménagements importants depuis 1871. Le premier en 1879 la réorganise en six grandes branches : le cabinet du préfet ; le secrétariat général qui s'occupe des rapports du préfet avec le Conseil municipal et de toutes les affaires internes de la Préfecture ; la direction de l'administration générale comprenant deux sous-directions, celle des affaires municipales (domaine, mairies, état-civil, cultes etc.), celle des affaires départementales ; la direction de l'enseignement primaire ; la direction des finances (comptabilité de la Ville de Paris et du département de la Seine ainsi que le recouvrement des contributions et le domaine de l'État) ; la direction des Travaux. Ce service taillé à la mesure d'Adolphe Alphand, ancien fonctionnaire de l'administration impériale, resté en place jusqu'à sa mort en 1891 et continuateur de la transformation de Paris sous la Troisième République comprend quatre divisions : les eaux, la voirie et le plan de Paris, l'architecture, les routes et le service des Beaux-Arts. Après la disparition d'Alphand, la direction est divisée en deux entités : la première, qui conserve le titre, regroupe voirie publique/eaux/égouts/carrières et recevra le service du métropolitain ; la seconde devient la Direction des services d'architecture, des promenades et plantations, de la voirie et du plan de Paris (Casselle, 2003 : 55, 69). La réforme de 1903 redéfinit les compétences des deux préfets en matière de santé publique et de salubrité (Casselle, 2003 : 75). Enfin, plusieurs ajustements sont pris au début du siècle : la séparation de la Direction des Affaires municipales en deux sous-directions pour Paris même et pour les communes du département ; le rattachement d'institutions nouvelles ou de nouveaux services aux directions existantes, la commission du Vieux Paris au cabinet du préfet (avec les bibliothèques municipales), la bibliothèque historique de la Ville et la commission des travaux historiques au secrétariat général. Il faut y ajouter la direction du cadastre et la commission de répartition des contributions directes, qui relève en fait de la décentralisation départementale d'un service de l'État, l'administration générale de l'Assistance publique au conseil d'administration de laquelle siègent des représentants de la Ville et du département, l'Octroi de la Ville et bien sûr le Conseil général du département de la Seine et en tant que telle la préfecture de police. On obtient ainsi l'ensemble des exposants au Palais de la Ville de Paris.

Le défi repose également sur la nature des objets exposés et mise, en ce sens, sur l'intérêt qu'ils peuvent susciter de la part des visiteurs. Quelques exemples donnés dans le *Catalogue général* : le Conseil municipal expose « des insignes d'édilité, une collection de médailles relatives à la Ville de Paris [...] et une série de documents concernant les fêtes organisées par la Ville de Paris » ; les Archives de la Ville de Paris et du département de la Seine exposent « des reproductions photographiques de documents fort rares : le testament de Ninon de Lenclos, un autographe de Voltaire, une demande de Marat en exonération d'impôt, une circulaire pour l'illumination des rues pendant le jugement de Louis XVI, l'acte de décès de Louis XVII, l'acte de naissance d'Alfred de Musset, le procès-verbal de vente des effets de Marie-Antoinette, un écriteau placé au bout des fusils des gardes nationaux le 24 février 1848, une étiquette de registre de commerçants du XVIII<sup>e</sup> siècle etc. » (Guyot et Sandoz, 1914 : 121).

Outre les séries de photographies, d'aquarelles ou de reproductions de vues, ce sont des documents de travail ou des documents produits par les services qui sont exposés. Ainsi le service des Eaux et de l'Assainissement présente des photographies de la traversée de la vallée de la Mauldre, du réservoir de Saint-Cloud, des arcades de la Bièvre, du réservoir de Montsouris etc. et pour le service de l'assainissement, de « tout ce qui concerne les égouts »<sup>9</sup>. (Guyot et Sandoz, 1914 : 123) La direction du cadastre expose le Livre foncier de Paris, ouvrage *in quarto* rassemblant des cartes et des tableaux faisant état par quartier et par arrondissement de l'évolution du montant des loyers, des valeurs locatives des habitations ou des locaux professionnels, depuis les années 1860 etc. document établi en même temps qu'est rédigé pour la première fois en entier, le plan cadastral de Paris<sup>10</sup>.

Peu de précisions sont données sur les conditions de présentation. On apprend cependant que le service des promenades et plantations montre des maquettes et des dioramas familiarisant ainsi le visiteur avec des vues parisiennes ; ou encore que la direction de l'Enseignement primaire présente dans quatre salons les travaux exécutés par des élèves des écoles professionnelles de jeunes filles et des écoles primaires.

La partie de l'exposition dévolue à la Préfecture de Police semble celle qui a le plus séduit le rapporteur. Organisée par le préfet Lépine, elle se présente en deux parties : l'une « rétrospective » sur laquelle aucun détail n'est donné ; l'autre « section moderne dans laquelle prirent place le laboratoire municipal de chimie, le service des explosifs, [...] la morgue, la fourrière etc. » (Guyot et Sandoz, 1914 : 125).

Au total, l'exposition parisienne donne une leçon d'administration à travers la diversité de ses domaines d'intervention, et par sa capacité à en renouveler les contenus et à en définir les limites. Ce discours de la méthode correspond également à un justificatif *pro domo* : ce qui peut être pris pour le développement excessif d'une administration pléthorique - marquée d'ailleurs par une très forte augmentation du personnel - correspond, au moment de l'exposition, à la démonstration de son efficacité comme instrument moderne de gestion d'une métropole (Casselle, 2003 : 56). En ce sens, l'extension des champs d'intervention à ceux qui relèvent de l'administration centrale est l'une des manifestations de ces compétences, et correspond à l'affirmation du Paris-municipal, annoncé par les scrutins. L'histoire de Paris et la préservation de son patrimoine, comme enjeux de politique urbaine, apparaissent à ce propos particulièrement significatives.

### La patrimonialisation en défi

Notre attention va en effet porter sur deux institutions relativement récentes ou en cours de modernisation que sont la Commission municipale du Vieux Paris, créée en 1898 et rattachée, on l'a vu, à la direction du cabinet, et la Bibliothèque historique de la Ville de Paris, qui dépend du secrétariat général, à la tête de laquelle vient d'être nommé Marcel Poëte qui entame à partir de 1906, un vaste programme de rénovation. Les conditions de leur avènement ou

de leur transformation au début du siècle éclairent en effet le renouvellement que l'administration parisienne met en scène à Londres<sup>11</sup>.

### La Commission municipale du Vieux Paris

La Commission est créée sur la proposition du conseiller du quartier des Halles, Alfred Lamouroux<sup>12</sup>. Son argumentation repose sur un constat : Paris est victime de « vandalisme » commencé sous le Second Empire puis poursuivi sous la Troisième République. Dans l'exposé des motifs, reproduit dans le premier procès-verbal de la Commission, Lamouroux rappelle ainsi :

« Les vestiges du temps passé disparaissent peu à peu... brutalement détruits par le vandalisme des démolisseurs [...] On n'apprend même parfois leur disparition que lorsqu'il n'est plus temps d'aviser. [...] L'année dernière, on a démolì sans protestation, ni nécessité la partie de l'enceinte de Philippe-Auguste qui se trouvait dans la rue Clovis. [...] N'avons-nous pas vu disparaître, au mois de juillet de cette année, sans que la Ville en conservât ni une photographie, ni un moulage, ni un souvenir quelconque, l'hôtel d'Anglade, 66, rue des Archives... » (Fleury, 1980 : p. 5).

Il poursuit par une remarque sur l'incapacité de la Commission des monuments historiques, « obligée de s'occuper de la France entière [...] à lutter sérieusement pour la conservation des monuments parisiens » (Fleury, 1980 : p. 5), voire une certaine complaisance de sa part. Il relève également que malgré le travail qui y est accompli, les sociétés d'histoire par arrondissement ou la fédération d'Île-de-France, fondée en 1874, ne peuvent empêcher les démolitions. Il y a donc nécessité à créer une institution spécifique et parisienne.

Celle-ci, constituée par l'arrêté du 18 décembre 1897 du préfet Justin de Selves, présente une composition tripartite : des conseillers municipaux, élus par leurs collègues, les chefs des services préfectoraux concernés et des « techniciens » pris « autant que possible dans ces réunions d'érudits, de chercheurs et de fervents de l'histoire parisienne » (Fleury, 1980 : p. 6). Elle reçoit trois missions principales assurées par des sous-commissions. La première consiste à mener l'inventaire « de tout ce qui a été signalé par les historiens et la recherche de tout ce qui a été oublié » (Fleury, 1980 : p. 6), à laquelle s'ajoute une mission de préservation. L'opération est extrêmement ambitieuse puisqu'il s'agit d'entreprendre un inventaire général de Paris « rue par rue, maison par maison et d'établir des fiches contenant tous les renseignements ». Cette opération, commencée dès l'origine par la Commission, donnera lieu, de façon plus formelle, à partir de 1916, à la création du casier archéologique (Babelon, 1980 : 9-11). La seconde consiste à mener des fouilles. L'expérience des arènes de Lutèce reste encore dans toutes les mémoires et semble confirmer l'intérêt d'un service unique, capable de gérer l'ensemble des opérations<sup>13</sup>. Par extension, cette fonction s'élargit à la « surveillance des démolitions, à l'étude des nivellements, alignements pouvant modifier la topographie de Paris et menacer les monuments ». Enfin, la Commission reçoit la mission de « conserver les aspects à l'aide de la photographie... de façon à assurer le souvenir des parties de la ville forcément appelées à disparaître » (Fleury, 1980 : 5-7).



Le but de l'institution est donc de porter à la connaissance des décideurs l'avis d'experts sur l'histoire, la culture et la préservation des monuments, pour mener une politique urbaine « responsable » selon l'expression d'Andreas Sohn (2004 : 214).

La Commission expose à Londres les neuf premiers volumes des procès-verbaux des séances<sup>14</sup>. Or ces documents (rares) ne sont pas que des comptes-rendus d'échanges au cours de séances plénières. Ils rassemblent également des articles, présentent des « signalements » et ajoutent des dossiers d'instruction qui sont de véritables monographies comprenant également des plans, des photos, des schémas explicatifs etc. L'attention s'est surtout portée sur les quartiers centraux mais aussi sur des « morceaux de ville », quartiers, édifices et sites<sup>15</sup>.

Au cours des premières années et au fil des débats, la Commission précise sa propre définition du patrimoine<sup>16</sup>. Elle reconnaît l'unicité du bâtiment et décrit ainsi ses « qualités » et ce qui le distingue des autres. La notion est étendue aux bâtiments récents - tout bâtiment ancien a jadis été moderne - et de la même manière, selon l'observation des « relations de nécessité » à l'environnement urbain, le bâti de la rue, les places, l'îlot etc. La Commission adopte ainsi une position novatrice qui consiste à la fois à rechercher les traces du Paris ancien et à participer au changement urbain.

Sa présence à Londres correspond également à l'effort de diffusion des travaux effectués, tout comme sa participation à des congrès internationaux pour l'art public depuis le début du siècle. Lors de l'Exposition de 1900, la Commission disposait d'un espace à l'intérieur du Pavillon de la Ville et montrait un imposant matériel documentaire (aquarelles, tableaux, plans généraux, photographies etc.) qui s'accumule au Musée Carnavalet. Elle développe également les échanges avec les sociétés équivalentes comme la société homonyme à Alger, le Comité pour l'assainissement à Naples ou le *Survey of Memorials of Greater London* (Calabi, 1998 : 65).

### **La Bibliothèque historique de la Ville de Paris**

La Bibliothèque historique naît de la reconstitution de la Bibliothèque de la Ville partie en fumée en 1871 (de Surirey de Saint Remy, 1975). Il s'agit alors d'en faire « une bibliothèque publique spécialement consacrée à l'histoire de Paris » en même temps qu'un pôle de « conservation » qui la conduit à faire des acquisitions et à profiter des dons et legs. Le noyau de la bibliothèque reconstituée est la collection personnelle de Jules Cousin composée de 6 000 volumes ayant tous trait à l'histoire parisienne.

En 1906, Marcel Poète nommé à la tête du service, entame une politique de réorganisation (Poète, 1906). L'idée maîtresse est de faire de la Bibliothèque un centre actif de l'histoire de Paris. Cela passe par la reprise du catalogue général pour en faire une œuvre d'initiation aux ressources du dépôt, et le complément du fonds historique par le biais d'acquisitions, en particulier de documents de la Révolution française. Mais cela ne suffit pas : pour que la Bibliothèque soit un « véritable centre d'études parisiennes », il faut « recueillir et coordonner toutes les publications susceptibles de devenir les sources de l'histoire de notre

temps. [...] Paris, semeur d'idées, doit être représenté à la Bibliothèque par une sélection d'ouvrages synthétisant son rôle intellectuel et social » ; donc récupérer « à côté de ce qui sort de la librairie [...] ce qui s'affiche, se distribue ou se crie dans nos rues, les mille échos de l'actualité parisienne, le journal qui passe, l'insinuante réclame etc. » (Poète, 1906 : XIV).

L'ensemble de ces transformations s'appuie sur la création d'un « office de bibliographie parisienne » et la diffusion du *Bulletin de la Bibliothèque* ainsi que sur un enseignement de l'histoire de Paris et des expositions annuelles. Cet *aggiornamento* de la Bibliothèque n'est pas étranger au développement de la réflexion sur l'histoire de Paris comme nous l'avons vu avec la Commission du Vieux Paris<sup>17</sup>. La présence de Marcel Poète, déjà membre de la Commission à partir de 1903 et devenu son secrétaire général en 1913, sanctionne le rapprochement des deux institutions<sup>18</sup>.

À Londres, la bibliothèque présente une « importante exposition [...] On y trouva un lot de publications relatives à l'histoire générale de Paris, des documents intéressants sur Paris pendant la Révolution, les bulletins et catalogues de la Bibliothèque municipale et de curieux documents graphiques extraits des publications de service, une riche collection de photographies représentant les coins pittoresques de Paris » (Guyot et Sandoz, 1914 :121). On conviendra que ce descriptif correspond bien à la nature des activités de la Bibliothèque !

Ainsi l'exposition du Pavillon parisien revient-elle à la mise en scène d'un Paris moderne, capable de démontrer les capacités de ses services et de son fonctionnement administratif. L'essentiel repose sur l'élargissement des compétences de gestion municipale par l'intégration de services nouveaux et par la démonstration de son efficacité en termes de suivi d'une métropole en devenir. L'affirmation de la défense du Paris historique et patrimonial en est l'un des aspects. Nous aurions aussi bien pu envisager l'extension des services techniques et en particulier ceux du métro !

## Notes

<sup>1</sup> Les conflits d'attribution de compétences vont courir pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle entre les deux administrations (voir parmi d'autres de Pontich, 1884 ; Des Cilleuls, 1910).

<sup>2</sup> Voir Jean-Luc Pinol (ed.) *Histoire de l'Europe urbaine* (Pinol, 2003 : tome II 144) ; voir également l'ensemble des contributions à l'atelier *Urban Planning During the 19th Century : European Perspectives, 25th Conference of the Portuguese Economic and Social History Association*, Colegio Espirito Santo, Universidade de Evora, Portugal, nov. 2005, en cours de publication.

<sup>3</sup> Le vocable « urbanisme » apparaît officiellement en France en 1910 avec la création de la Société française des architectes urbanistes.

<sup>4</sup> Cette fois-ci aussi bien en termes de suffrages que de sièges.

<sup>5</sup> Cette description est d'autant plus précieuse qu'il n'en est pas fait état dans les rapports officiels. Par ailleurs, nous n'avons trouvé trace de l'exposition - en dehors des catalogues généraux - ni à la Bibliothèque administrative de la Ville de Paris, ni à la Bibliothèque historique, ni aux Archives départementales.

<sup>6</sup> Voir sur l'architecture des expositions universelles, parmi d'autres, Pascal Ory, *Les expositions universelles de Paris* (1982) ainsi que Philippe Hamon, *Expositions, littérature et architecture au XIX<sup>e</sup> siècle* (1989).



« Paris se met en scène », l'administration parisienne à l'Exposition franco-britannique de 1908

<sup>7</sup> Voir parmi d'autres la démonstration que Pascal Ory fait de ce propos pour l'exposition universelle de 1889, (Ory, 1989).

<sup>8</sup> Voir en particulier ce qu'en dit Georges-Eugène Haussmann dans les débuts de ses *Mémoires*, [1890] (Haussmann, 2000 : 260 et suivantes).

<sup>9</sup> Dans le même ordre d'idées, le service technique du Métropolitain expose « en aquarelles et photographies des vues des travaux du Métropolitain » (Guyot et Sandoz, 1914: 129).

<sup>10</sup> Archives de Paris, 1GB 156/1, Livre foncier de Paris.

<sup>11</sup> La confusion de ces services avec les autres pour l'exposition, montre une position bien différente de celle de la capitale britannique qui présente la reconstitution du Londres médiéval d'avant le Grand incendie de 1666.

<sup>12</sup> Sur l'histoire de la Commission du Vieux Paris, voir Michel Fleury et alii, *La commission du Vieux Paris et le patrimoine de la ville* (Fleury, 1980), voir également Laure Beaumont-Maillet et alii, *Mélanges d'histoire de Paris à la mémoire de Michel Fleury* (Beaumont, 2004), et en particulier la contribution d'Andreas Sohn, « La Commission du Vieux Paris de son origine à l'aube du XXIe siècle. Recherche en histoire urbaine et préservation du patrimoine dans la capitale » (Sohn 2004).

<sup>13</sup> Pierre Pinon en rappelle les grandes lignes dans *Atlas du Paris haussmannien*, (Pinon, 2002 : 81-82) ; voir également Éric Fournier, *Paris en ruines. Du Paris haussmannien au Paris Communiste* (Fournier, 2007 : 185).

<sup>14</sup> Les procès-verbaux de la Commission du Vieux Paris sont conservés en usuel à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris.

<sup>15</sup> L'expression est de Donatella Calabi (1998 : 60).

<sup>16</sup> Il ne me semble pas que le terme de « patrimoine » soit utilisé dans la déclaration d'intention de Lamouroux, l'arrêté ou les débats de la Commission pendant la période qui nous concerne. En revanche, il est couramment utilisé par les auteurs qui en parlent (Sohn 2004 ; Calabi, 1998 ; Poulot 1998 ; et en particulier Desvallées, 1998)

<sup>17</sup> Marcel Poète est membre de la Commission du Vieux Paris à partir de 1907 et en devient le secrétaire général à partir de 1913.

<sup>18</sup> Sur le rôle de l'histoire dans la réflexion urbaine : voir Baudouï (1988) ; Busquet et al. (2005) ainsi que Hubert Tonka, « Introduction » (Tonka, 2000).

## Bibliographie

Baudouï, R. (1988) *La naissance de l'École des Hautes Études Urbaines et le premier enseignement de l'urbanisme en France, des années 1910 aux années 1920*. Paris VIII, École d'architecture Paris-Villemin/ARJU.

Babelon, J-P. (1980) « Le casier archéologique de la Commission du Vieux Paris et la protection du patrimoine architectural de la capitale », in M. Fleury (ed.) *La commission du Vieux Paris et le patrimoine de la ville*. Paris : Délégation à l'action artistique de la Ville.

Beaumont-Maillet, L. (ed.) (2004) *Mélanges d'histoire de Paris à la mémoire de Michel Fleury*. Paris : Maisonneuve et Larose.

Busquet, G. ; Carriou, C. et Coudroy de Lille, L. (2005) *Un ancien institut... Une histoire de l'Institut d'urbanisme de Paris*. Créteil : IUP/Paris-12/Ville de Créteil.

Calabi, D. (1998) *Marcel Poète et le Paris des années vingt, aux origines de « l'histoire des villes »*. Paris : L'Harmattan.

Casselle, P. (1998) *L'Hôtel de Ville de Paris*. Paris : Imprimerie nationale.

- Casselle, P. (1982) *Livre du centenaire de la reconstruction de l'Hôtel de Ville, 1882-1982*. Paris : Bibliothèque administrative de la Ville de Paris.
- Casselle, P. (2003) *Paris républicain, 1871-1914*. Paris : Association pour la publication d'une histoire de Paris/Hachette.
- Combeau, Y. (1998) *Paris et les élections municipales sous la Troisième République. La scène capitale dans la vie politique française*. Paris : L'Harmattan.
- Davallon, J. (2003) *L'exposition à l'œuvre*, Paris : L'Harmattan.
- Desvallées, A. (1998) « À l'origine du mot patrimoine », in D. Poulot (ed.), *Patrimoine et modernité*. Paris : L'Harmattan. p. 89-106.
- Delmas, B. (1982) « L'administration centrale du département de la Seine dans le nouvel Hôtel de Ville », *Livre du centenaire de la reconstruction de l'Hôtel de Ville, 1882-1982*. Paris : Bibliothèque administrative de la Ville de Paris
- Des Cilleuls, A. (1910) *L'administration parisienne sous la Troisième république*. Paris : Picard.
- Fournier, E. (2007) *Paris en ruines. Du Paris haussmannien au Paris Communiste*. Paris : Imago.
- Fleury, M. (ed.) (1980) *La commission du Vieux Paris et le patrimoine de la ville*. Paris : Délégation à l'action artistique de la Ville.
- Guyot, Y. et Sandoz, G-R. (eds) (1914) *Exposition franco-britannique de Londres, 1908 : rapport général*. Paris : Comité Français des Expositions à l'Etranger.
- Hamon, P. (1989) *Expositions, littérature et architecture au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris : José Corti.
- Hausmann, G-E. (2000) *Mémoires, [1890]*, Paris : Seuil.
- Knight, D.R. (2008) *The Exhibitions. 100th Anniversary of the Franco-British Exhibition, 1908-2008*. New Barnet, Hertfordshire : Print Mania.
- Ory, P. (1982) *Les expositions universelles de Paris*. Paris, Ramsay.
- Ory, P. (1989) *L'expo universelle*. Bruxelles : Éditions Complexe.
- Paris. (1908) Commission spéciale de l'Exposition franco-britannique de 1908 à Londres, *Exposition franco-britannique de Londres. Catalogue de l'Exposition spéciale de la ville de Paris et du département de la Seine*, Paris, Chaix.
- Pinol, J-L. (sous la direction de), *Histoire de l'Europe urbaine*, Paris, Seuil, 2003.
- Pinon, P. (2002) *Atlas du Paris haussmannien*. Paris, Parigramme.
- Poëte, M. (1906) « Le service de la BHVP, Rapport présenté par M.Marcel Poëte au nom de la commission de réorganisation du service », *Bulletin de la Bibliothèque et des travaux historiques*, n° 1, p. VI-XVIII.

« Paris se met en scène », l'administration parisienne à l'Exposition franco-britannique de 1908

de Pontich, H. (1884) *Administration de la Ville de Paris et du département de la Seine*. Paris, Guillaumin.

Poulot, D. (ed.) (1998) *Patrimoine et modernité*. Paris : L'Harmattan.

Sohn, A. (2004) « La Commission du Vieux Paris de son origine à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle. Recherche en histoire urbaine et préservation du patrimoine dans la capitale », in L. Beaumont-Maillet (ed.) *Mélanges d'histoire de Paris à la mémoire de Michel Fleury*. Paris : Maisonneuve et Larose, p. 211-240.

de Surirey de Saint Rémy, H. (1975) « Avant-propos », dans Michèle Vasser-Depoux, *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France, tome LIX, Bibliothèque de la Ville de Paris*. Paris : Bibliothèque nationale, p. I-VIII.

Tonka, H. (2000) « Introduction » in M. Poète (ed.) *Introduction à l'urbanisme*. Paris : Sens et Tonka.

*Urban Planning During the 19th Century : European Perspectives, 25th Conference of the Portuguese Economic and Social History Association*. Colegio Espirito Santo, Universidade de Evora, Portugal, nov. 2005, en cours de publication.